

Grâce à une nouvelle offre proposée par la Banque Populaire

Les retraités CMR dispensés du certificat de vie

— M.B

BP et CMR dispensent les retraités du certificat de vie grâce au «Pack retraite BP & CMR». C'est en tout cas la promesse faite aux futurs souscripteurs du pack. Il s'agit de la nouvelle solution bancaire packagée proposée aux retraités. Comme son nom l'indique, l'offre sera commercialisée par la Banque Populaire en partenariat avec la Caisse marocaine des retraites. Déjà liées par une convention de partenariat depuis septembre 2012, la BP et la CMR viennent de signer un avenant à cette convention permettant la commercialisation du nouveau pack. Dans les détails, l'offre est destinée aux pensionnés de la Caisse marocaine des retraites. La Banque Populaire promet au détenteur du pack de bénéficier de «nombreux avantages», moyennant une souscription au tarif symbolique de 5 DH hors taxe par mois. Les bénéficiaires



son compte bancaire. Il sera, de ce fait, dispensé de produire annuellement à la CMR un certificat de vie», expliquent les responsables. Pour ces derniers, la Banque Populaire vise, à travers ce partenariat, à garantir l'accès de tout un chacun aux services bancaires de base. «L'inclusion financière fait partie des fondements du Groupe Banque Populaire, c'est notre marque de fabrique. Le partenariat qui nous lie avec la CMR, et qui vient d'être renforcé par un nouveau jalon, s'inscrit dans ce cadre-là», affirme Laïdi El Wardi, directeur général Banque de détail & Marocains du monde à la BCP. De son côté, Mohamed El Alaoui El Abdellaoui, directeur de la CMR, indique que «ce partenariat permettra à nos pensionnés de bénéficier des avantages de la bancarisation. Il leur facilitera également les démarches administratives vis-à-vis de la CMR».

auront notamment accès à un compte bancaire et à une carte de retrait et de paiement «La Prima», utilisable dans tous les guichets automatiques de la Banque Populaire et ceux des autres banques. «Outre ces services, le Pack Retraite BP & CMR offre au retraité la possibilité de recevoir, en toute sécurité, sa pension sur